

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 10 MARS 2016

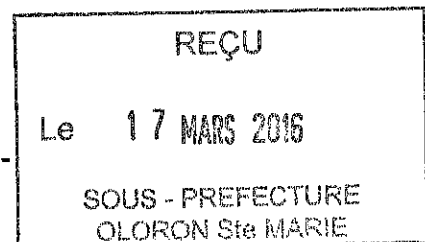
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

|                   |                       |   |                   |
|-------------------|-----------------------|---|-------------------|
| <u>Pouvoirs</u> : | Marianne PAPAREMBORDE | à | Laurent KELLER    |
|                   | Hervé LUCBÉREILH      | à | Daniel LACRAMPE   |
|                   | Dominique FOIX        | à | Denise MICHAUT    |
|                   | Pierre SERENA         | à | Maylis DEL PIANTA |
|                   | Aracéli ETCHENIQUE    | à | Gérard ROSENTHAL  |
|                   | Valérie SARTOLOU      | à | Henriette BONNET  |

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

RAPPORT N° 160310-20-FIN-



### DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016 (DOB)

M. LACRAMPE expose :

Dans le cycle budgétaire des EPCI, le Débat d'Orientations Budgétaires est une étape obligatoire et essentielle qui doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité, afin d'éclairer leur choix lors du vote du Budget Primitif.

Dans les deux mois précédant le vote du budget, le DOB fait l'objet d'une note explicative de synthèse qui doit comprendre différentes informations et orientations qui annoncent, expliquent et préfigurent le Budget Primitif 2016 auxquelles finalement elles se rattachent.

Ces éléments ont trait principalement au contexte (local, national et international), à la commande politique, aux investissements projetés, à la fiscalité, à l'endettement et, s'il y a lieu, aux engagements pluriannuels envisagés.

Le Débat d'Orientations Budgétaires est un outil « d'amélioration de la transparence financière » tel que le rappelle l'article 107 de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

(NOTRe) du 7 Août 2015 qui prévoit entre autres sa transmission obligatoire aux autres communes membres ainsi que sa publication en ligne sur le site internet de la collectivité.

Après en avoir pris connaissance et largement débattu,

Où cet exposé,

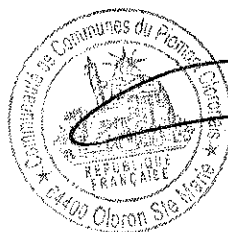
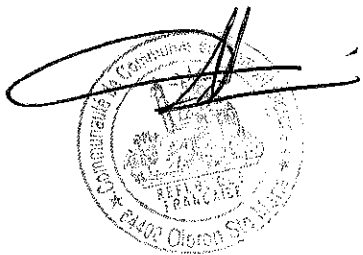
**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **PREND ACTE** des différentes orientations budgétaires consignées dans le Débat d'Orientations Budgétaires 2016 tel que figurant en annexe de la présente délibération.
- 

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 mars 2016

Suivent les signatures

Affiché le 17.03.16



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU  
Le 17 MARS 2016  
SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE